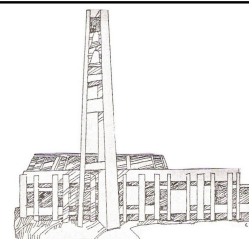




Région luthérienne de Paris

Paroisse luthérienne Saint-Marc de Massy



<p>Presbytère 6, Allée du Japon 91300 Massy Tél : 01 69 20 31 06 Adresse électronique : EELF.StMarc.conseil@gmail.com</p>	<p>Eglise Luthérienne Saint-Marc A l'angle Place Antoine de St-Exupéry/ rue des Anglais – Massy (en contrebas de l'opéra) www.saintmarcdemassy.org</p>
<p>Service divin Les dimanches et jours de fêtes à 10h30</p>	<p>École du dimanche Le dimanche pendant le service divin</p>

FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

FIP n° 1273 – 40^{ème} année – du 27 février au 19 mars 2017

Lectures bibliques :

26 février 2017 (fête de la Transfiguration) : Exode 24, 12.15-18 ; 2 Pierre 1, 16-21 ; Matthieu 17, 1-9
1er mars 2017 (mercredi des Cendres) : Joël 2, 12-19 ; 2 Corinthiens 5, 20b à 6, 2 ; Matthieu 6, 1-18
5 mars 2017 (1er dimanche du Carême "Invocavit") : Genèse 2, 7-9.3,1-7 ; Romains 5, 12-19 ;
Matthieu 4, 1-11
12 mars 2017 (2^{ème} dimanche du Carême "Reminiscere") : Genèse 12, 1-4 ; 2 Timothée 1, 8-10 ;
Jean 9, 13-17.34-39
19 mars 2017 (3^{ème} dimanche du Carême "Oculi") : Exode 17, 3-7 ; Romains 5, 1-8 ; Jean 4, 5-42

Vie de notre paroisse

jeudi 2 mars	<i>Étude biblique</i> à 14h30 au temple de Palaiseau.
samedi 4 mars	<i>Lectio divina</i> à 10h au temple de Palaiseau.
	<i>Réunion de préparation du repas CASP</i> de 10h30 à 12h à l'église Saint-Marc.
dimanche 5 mars	<i>Catéchisme</i> à 12h30 à Saint-Marc.
	<i>Étude biblique pour les anglophones</i> à 13h à Saint-Marc.
jeudi 16 mars	<i>Groupe de méditation chrétienne</i> à 19h à Saint-Marc.
dimanche 19 mars	<i>Assemblée générale de l'Église</i> à 12h00 à Saint-Marc.

Inscription comme membre de l'association paroissiale

Vous êtes nouveau dans la paroisse ou vous n'avez pas reçu en 2016 de convocation à l'Assemblée Générale. Il est encore temps de vous inscrire comme membre de notre association pour participer aux décisions et aux votes qui ont lieu lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu le dimanche 19 mars à l'issue du culte. Comment faire ? Rien de plus facile : demander le formulaire à un conseiller et le remplir.

Assemblée Générale de l'Eglise (ACEPU St-Marc)

Vous allez recevoir par mail ou courrier la convocation à l'AG de notre association paroissiale. Si vous n'êtes pas membre, vous pouvez y assister sans participer aux votes. C'est un moment important avec le rapport moral et le rapport d'activités de l'année 2016. L'Assemblée se prononcera aussi sur les comptes 2016 et le budget prévisionnel 2017. Tout autre point peut demander à être mis à l'ordre du jour via l'un des membres du bureau, qui se prononcera sur ces demandes.

Carême : culte du mercredi des cendres le 1^{er} mars et actions 2017

- L'entrée en Carême débute le 1^{er} mars avec le mercredi des cendres. Le culte régional sera célébré à l'église de la Trinité (172 Bd V. Auriol, 75013 Paris) par le Pasteur Jean-Pierre Anzala.
- Des flyers sur les deux actions auprès (**accompagner des femmes demandeuses d'asile**, avec le CASP de Bourg-la-Reine) et au loin (**Garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des paysans au Nicaragua**, avec l'Eglise Mission Chrétienne), traditionnellement proposées par notre Eglise

Régionale et son service d'entraide luthérienne sont à votre disposition à la sortie de l'Eglise. Vos dons spécifiques seront recueillis pour financer ces deux actions. Soyez généreux !

- N'oubliez pas aussi d'adhérer à l'entraide luthérienne pour 10 €/an (bulletin sur la table de presse). Elle soutient généreusement nos actions.

Repas CASP (Centre d'Action Social Protestant)

La paroisse de Massy (par l'intermédiaire de son service d'entraide AESMMA), en partenariat avec la paroisse de la Vallée de Chevreuse (AGAPE), accueillera une trentaine de personnes en difficulté pour un repas le dimanche 23 avril. Ces personnes sont choisies par le CASP et nous leur offrirons un repas festif et quelques cadeaux à emporter.

La réunion de préparation aura lieu le 4 mars à 10H30 à l'église. Nous vous solliciterons ensuite pour préparer un plat du repas qui aura été choisi, pour offrir des boissons, pour aider à la mise en place des tables la veille et pour aider le 23 avril (être hôte à l'une des tables, participer à la logistique du repas, à la vaisselle, ...). Une feuille d'information sera à votre disposition pour vous inscrire. Nous demanderons aux enfants de l'école du dimanche de créer une invitation pour chaque place, comme l'an dernier. Cela avait été particulièrement apprécié de nos invités.

Demande de conversation en français

Nos amis étrangers de la paroisse sont demandeurs de conversation en français : Michelle, nouvellement arrivée à l'église et qui vit à Massy (école des Cèdres), en particulier. Si vous avez un peu de temps à lui consacrer, merci de vous rapprocher d'un conseiller qui pourra vous mettre en contact avec elle. Peut-être un jeune (ou moins jeune) qui aurait besoin de parfaire son anglais pour ses études au lycée ou autre pourrait convenir d'une solution gagnant-gagnant : conversation en français et en anglais alternativement.

Extrait de l'agenda du pasteur

- Mardi 28 février : conseil presbytéral à Bourg-la-Reine.
- Mercredi 15 mars : réunion avec le pasteur Guy Balestier et Marie-Pierre Heller pour préparer une retraite de méditation avec les Veilleurs.
- Mercredi 15 mars : animation du groupe de méditation chrétienne à l'Église protestante unie de Bon-Secours.
- Samedi 18 mars : participation au Conseil régional.

Congés du pasteur

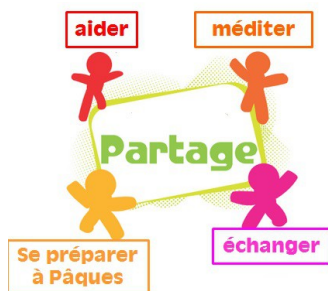
Le pasteur sera en congés du 6 au 13 mars. Bon repos à lui !

À noter déjà...

Dimanche 2 avril : Assemblée générale de notre association d'entraide. Même si vous n'êtes pas membre, vous pouvez assister à l'AG.

À méditer

En ce début de carême, méditons l'invitation d'Abba Poemen, père du désert ayant vécu au 5^{ème} siècle : « *Il y a une voix qui crie à l'homme jusqu'à son dernier souffle : "Aujourd'hui, convertis-toi !"* » .



Adressez vos versements (offrande dominicale nominative ou non) à l'ordre d'ACEPU St Marc pour les chèques.

Pour vos offrandes en espèces à la paroisse (ACEPU), anonymes ou non, des enveloppes sont à votre disposition dans les recueils de chants.

Le trésorier recommande les virements mensuels : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent ou de faire un virement ponctuel via internet en demandant à la trésorière (Martine Aggerbeck) le numéro de compte pour cette opération.

Le produit des collectes en espèces déposées directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony (AESMMA).